

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 12 DECEMBRE 2011**

Etaient présents sous la présidence d'Alain Kanarosky :

Pour Macey : Raynald Royère, Jean-Michel Berthelot, Jean-Pierre Brunet, Arnaud Silvestre

Pour Saint Lyé : Denis Philippe, Cristelle Chantier,  
Anne-Marie Frère donne pouvoir à Jean-Paul Fauconnet

Assistaient également à la séance, les membres suppléants : Francis Charvot, Dominique Picard, Hubert Courteaux, Marcel Spilmann, Françoise Nida, François Noblot,

Le compte rendu de la réunion du 27 juin 2011 est approuvé à l'unanimité.

**1/ situation financière du SIGE**

Le président présente aux membres du comité un état des crédits consommés à ce jour. La section d'investissement qui ne fera plus l'objet d'aucune opération budgétaire avant la fin de l'année présente un déficit de 2192.27 €. La section de fonctionnement quant à elle fait ressortir un excédent provisoire de 8478.16 € étant entendu que les salaires de décembre sont déjà comptabilisés. Le comité prend acte de cette situation, qui ne soulève aucune question particulière.

**2/ les pompiers**

Le président explique les difficultés qu'il rencontre avec le CPI de Grange l'Évêque et les échanges de correspondances :

- mise au point sur l'utilisation du véhicule acheté par l'amicale des pompiers
- vacations 2011 : le montant présenté en début d'année est trois fois supérieur à celui présenté les années passées. Le nombre de vacations par pompier à GE est fixé à 90, alors que sur Macey et Saint Lyé, ce chiffre tourne autour de 30/35. Le Président a sollicité des renseignements au SDIS qui fait état seulement de 9 demandes d'intervention. Il doit revoir le chef de corps avec Jean-Michel Berthelot pour avoir des explications. Le comité syndical prend la décision de ne verser au CPI qu'un montant de vacations égal au crédit inscrit au BP par la chambre régionale des comptes, soit 1150 €.
- statuts : à la demande du président, le chef de corps a envoyé les statuts de l'amicale des pompiers. Le Maire de Macey, ainsi que le Président, demande que l'on vérifie l'adéquation des statuts avec le projet de voyage « luxueux » prévu pour 2012.

**3/remplacement du miroir à l'école**

Le président explique qu'il a tenté une réparation du miroir existant qui n'a pas donné satisfaction, d'où la nécessité de le remplacer, d'autant que le chauffeur de bus et les parents le réclament. Le coût est évalué à 481 €ht. Le comité syndical accepte cette proposition.

**4/ vitrification du parquet**

Le président présente un devis pour une somme de 2 880.64 €ttc. Le comité syndical n'y est pas favorable compte tenu de l'utilisation de la salle et du montant de la dépense. Il suggère de le faire réaliser par le personnel. Le président fait une étude avec le prix du produit, la location du matériel, et les heures passées par le personnel. A revoir au BP 2012.

**5/ travaux de voiries**

Le président présente le devis actualisé pour les travaux à effectuer rue Georges Brassens pour une somme de 7 198.50 €ht. . Mr Silvestre reste sceptique sur la description des travaux prévus et sur leur efficacité. Le président reste convaincu que si cette voirie n'est pas refaite, elle va se dégrader encore plus et les travaux à réaliser seront plus importants. Le comité syndical demande une nouvelle consultation d'entreprises.

### 6/ columbarium

Un devis a été établi pour un columbarium au cimetière de Grange l'Evêque avec une colonne et un jardin du souvenir pour une somme de 3 640 €ht. Compte tenu que le cimetière est sur le territoire de Saint Lyé, et qu'il relève de la compétence du maire de Saint Lyé (police des funérailles), le comité demande au maire de Saint Lyé de financer cet investissement sachant que c'est la commune qui récupérera dans son budget la vente des cases. Mr le Maire prévoit de le proposer mais ne peut pas garantir que le projet sera inscrit au BP 2012 compte tenu des priorités qu'il faudra très certainement dégager.

### 7/ stores à l'école maternelle

A la demande de la directrice, le président a sollicité une estimation financière pour poser 8 stores à la maternelle, pour un coût de 796 €ht. S'agissant d'une dépense d'investissement, celle-ci pourrait être inscrite au BP 2012, mais le Maire de Macey ne peut pas se prononcer tant que le budget de Macey n'a pas été voté, en l'occurrence fin mars.

### 8/ BP 2012

Le président propose de faire le budget, et de proposer aux communes le montant de la participation à verser pour 2012, à charge pour chaque commune de se prononcer dans le cadre de son budget.

### Questions diverses

- Jean-Michel Berthelot fait remarquer que des arbustes d'ornement plantés dans les Dagues sont morts – Mr Courteaux fait remarquer qu'il est trop tard pour faire jouer la garantie de reprise : le comité syndical accepte de procéder à leur remplacement

La séance est levée à 20 h 30.

Le Président,

Alain KANAROSKY